

Ville, Village	Village de Saint-Isidore
Localisation	Ensemble du territoire
NID	N/A
Propriétaire	Ensemble du territoire
Demandeur	Vanessa Haché Breau (Village de Saint-Isidore)
Arrêtés visés	Arrêté de zonage n° 11-20
Résolution	Conseil municipal : le 6 juin 2022 en vertu du paragraphe 110(1) de la <i>Loi sur l'urbanisme</i>

OBJET DE LA DEMANDE

Projet

Une consolidation de l'arrêté de zonage avec les différents arrêtés modifiants adoptés.

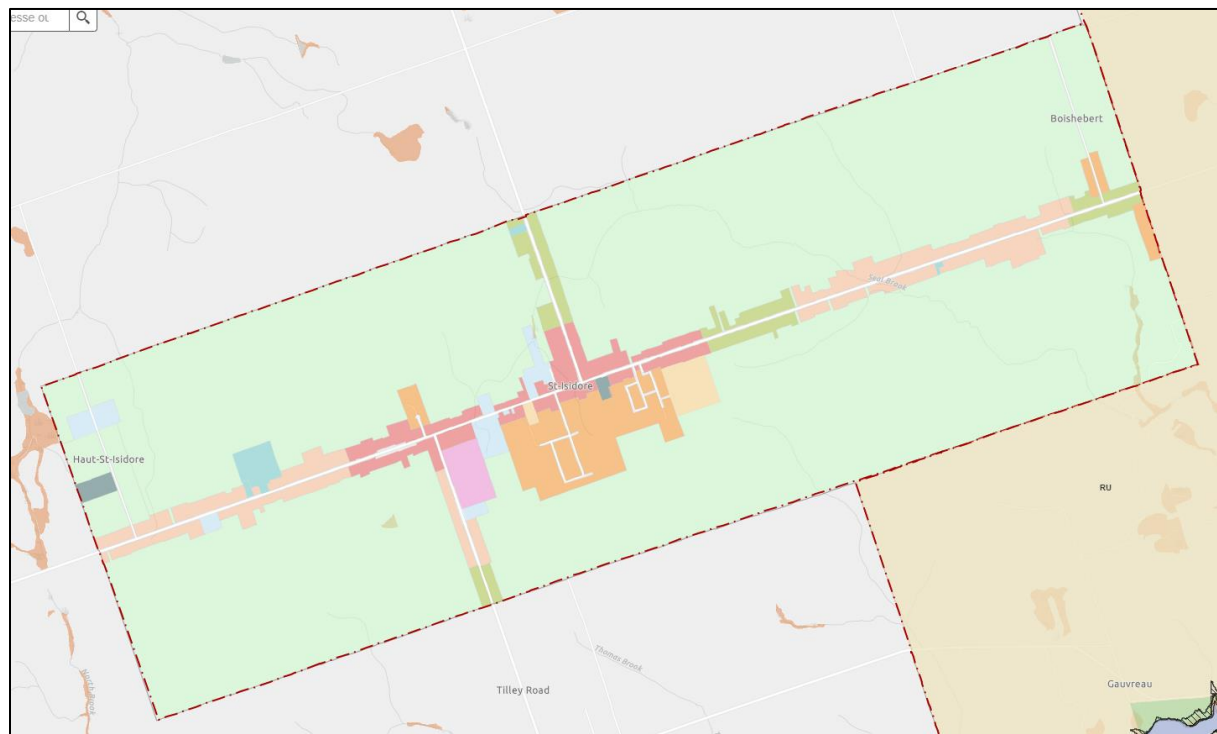
Modification à l'arrêté de zonage

Adoption d'un arrêté de zonage consolidé, sans en modifier le contenu.

Motif

En prévision de la réforme municipale, une consolidation de la réglementation en facilitera le transfert et permettra une mise à jour des références à la nouvelle Loi sur l'urbanisme.

LOCALISATION DU/DES LOT(S)



Source : ArcGIS Online

ANALYSE

L'adoption d'une version consolidée de l'arrêté devrait en faciliter la consultation, en recueillant au sein d'un même règlement l'ensemble des modifications qui avaient été apportées à l'arrêté original au fil des ans. Dans le contexte de la réforme municipale à venir, cela devrait faciliter le transfert de la réglementation de zonage à la nouvelle entité municipale. La consolidation de la réglementation permettra également de mettre à jour les références désuètes à la version précédente de la Loi sur l'urbanisme. Le contenu même des différentes dispositions ne serait pas affecté.

RECOMMANDATION DU SERVICE D'URBANISME

Après analyse, l'équipe technique recommande au village de Saint-Isidore d'adopter une version consolidée de son arrêté de zonage, regroupant en un seul document l'arrêté de zonage actuel et chacune des modifications qui y ont été adoptées.

Il est également recommandé aux autres municipalités de la Péninsule acadienne de faire de même, pour les raisons citées plus haut.

Préparé par

Révisé par

Charles-Éric Landry, MICU
Urbaniste

Benjamin Kocyla, MICU
Directeur de la planification

DISCUSSIONS ET RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION